

Direction Interrégionale des Services
Pénitentiaires Grand-Ouest — Rennes

Nantes, le 03 janvier 2023

Centre Pénitentiaire de Nantes

Direction CP
N° 001 – Sec Dir - IC

NOTE DE SERVICE

Objet : Pièces d'identité nécessaires à l'octroi d'un permis de visite et lors de l'accès aux parloirs

Pour l'octroi d'un permis de visite et lors du contrôle des accès des visiteurs à l'établissement, sont acceptés, sous réserve de leur validité, les documents suivants :

- la carte nationale d'identité (validité étendue à 15 ans) ;
- le passeport ;
- le titre de séjour ;
- le nouveau permis de conduire (avec date de validité).



Les autres documents (carte de sécurité sociale, ancien permis de conduire (dépliant), etc.) ne sont pas acceptés.

Pour les mineurs âgés de 14 à 17 ans inclus, une pièce d'identité en cours de validité est demandée. À défaut, le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois peut être transmis. Les titulaires de l'autorité parentale disposeront alors d'un délai de 12 mois à compter de la délivrance du permis de visite pour faire établir la carte d'identité de la personne mineure et en transmettre une copie au service des permis de visite.

Pour les mineurs âgés de moins de 14 ans, une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois est demandé.

Lors du contrôle des accès des visiteurs à l'établissement, la présentation des documents originaux est requise. Les documents numérisés (téléphone) ou photocopiés ne sont pas acceptés.

Prolongation de la durée de validité de la carte d'identité :

Une carte nationale d'identité délivrée avant 2014 à une personne majeure reste valide 5 ans après le délai d'expiration inscrit sur le document. Cette règle ne vaut pas pour les documents délivrés aux personnes mineures.

Condition de prolongation automatique			
Date de délivrance	Date de validité		Condition liée à l'âge
	Date inscrite sur la carte	Nouvelle date	
2008	2018	2023	Être né en 1990* ou avant
2009	2019	2024	Être né en 1991* ou avant
2010	2020	2025	Être né en 1992* ou avant
2011	2021	2026	Être né en 1993* ou avant
2012	2022	2027	Être né en 1994* ou avant
2013	2023	2028	Être né en 1995* ou avant

La Directrice du Centre Pénitentiaire

Sylvie MANAUD-BENAZERAF

